

ADMINISTRATION

4, rue Paradis, 4
ADRESSER MANDATS ET COMMUNICATIONS
A M. L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES

A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Comfart, 14
A PARIS : AGENCE HAYAS
Place de la Bourse, 8

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

RÉDACTION

48, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

RHÔNE ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.AUTRES DÉPARTEMENTS
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

C'EST HIER DIMANCHE 24 avril QUE

L'ÉCHO DE LYON

a commencé la publication du célèbre roman de

JULES VERNE

LE TOUR DU MONDE

En Quatre-Vingts Jours

Le succès de MICHEL STROGOFF nous a engagés à continuer par cette œuvre si intéressante et si dramatique la série des romans de Jules Verne que, pour la première fois, nous pouvons publier en feuilletons.

De même que pour MICHEL STROGOFF, le théâtre a rendu populaire cet étonnant TOUR DU MONDE EN QUATRE-VINGTS JOURS dont cependant le public ne connaît encore que le canevas mutilé, réduit à sa plus simple expression et abrégé de façon à entrer tout entier dans les dix ou douze tableaux d'un drame à grand spectacle.

Ce sera donc véritablement une lecture inédite que celle des véritables aventures d'Aouda et de l'extraordinaire Passepartout et nous ne doutons pas du succès qu'aura auprès de nos lecteurs

LE TOUR DU MONDE

En Quatre-Vingts Jours

AUJOURD'HUI :

Le Centenaire de la « Marseillaise ».
Les Anarchistes. — Nouveaux détails.
Nos Eyéques.
La guerre au Dahomey.
Le Concours hippique.
L'Exposition horticole.

PROPOS DU LUNDI

Des courses de chevaux, des courses de taureaux, un concours hippique, une exposition horticole et, pendant les entractes, un conseil municipal à renouveler : on ne dira pas, cette fois, que notre ville enfumée manque de plaisirs.

Cela a commencé froidement, — très froidement même, et je vous jure que, lundi, en revenant de Bonneterre, il y avait plus de jolis nez violacés par le froid que de jolies lèvres rosées par la pommade au raisin. Ça été grand dommage, car on avait fait des frais de toilette et il y avait beaucoup, mais beaucoup de monde pour inaugurer notre première exhibition de printemps. C'est cela qui est cruel pour une femme d'avoir arboré un costume à sensation — un délice, ma chère, — et, sous peine de bronchite ou de fluxion de poitrine, d'être obligée de cacher ce chef-d'œuvre inédit sous une mante ou sous un imperméable!

Et notez qu'au premier jour du concours hippique cela menaçait d'aller exactement comme à Bonneterre : on grelottait positivement pendant que la musique militaire s'escrimait à des polkas et des quadrilles qui ne donnaient que l'envie de battre un peu la semelle. Et puis, le bon dieu des chevaux et

des sportsmen a eu pitié des bandelettes de flanelle des uns et des habits rouges des autres. Il a fait signe aux beaux jours en recommençant le vers de Théophile Gautier :

Au seuil d'avril, tournant la tête,
Il dit : printemps te peux venir.

Et tout à coup, en effet, printemps, le chevalier Printemps — comme disait cet autre gros homme qui eut bien de l'esprit, Monselet — a fait son apparition sans crier gare. De sorte que, depuis deux jours nous voilà revenus de Sibérie en Equateur. Il fait chaud, il fait bon, il fait soleil, il fait gai, les hommes ont leur pardessus sur le bras, des cravates claires — et, Dieu me pardonne, j'ai déjà rencontré des chapeaux de paille. Quant aux femmes, les voilà parties à se vêtir de ces choses légères, claires, amusantes — et couteuses, oh! combien couteuses! — qui les rendent si drolément jolies des Phœbus-Apollo (c'est sous Louis XIII qu'on l'appela ainsi) les enveloppe de ses tièdes rayons — et tant qu'il n'est pas question de partager sa bonne galette (c'est en cette fin de siècle que naquit ce pittoresque vocable) aux tailleuses, modistes, couturières et autres artistes qui ont mené à bien ces délicats chefs-d'œuvre.

Seulement, comme un bonheur ne vient jamais seul, voilà qu'en même temps que l'éclosion des jolies femmes nous avons celle des hannetons. Terribles ils sont, cette année, les hannetons!

Je m'adresse à tous les Lyonnais qui, comme votre serviteur, cherchent l'air dans la banlieue et dans les petits jardins, à tous ceux qui, le dimanche, sont heureux d'aller gratter un peu la terre au bout d'un faubourg, dans ce que nos pères appelaient jadis un « vide-bouteilles » — et où c'est si agréable de bavarder entre amis, en vestes de toile et en chapeaux yoko à quatre sous — trois sous si on en prend douze. Eh bien, cette année, nous sommes tous dans le marasme. Nous n'avons que deux arbres dans notre jardin, mais les hannetons nous les mangent comme si nous en possédions des centaines de recharge. Au train dont ils vont, ils ne laisseront pas une feuille! Et cela nous rappelle — en petit — l'invasion de ces pauvres Algériens par ces criquets qui furent — des savants nous l'ont prouvé, — la plus effrayante des dix plaies de l'Égypte.

Il y a une quinzaine de jours, ces absurdes coléoptères avaient fait une apparition bruyante; et puis, avec le froid brusquement revenu, ils s'étaient cachés on ne sait où. De sorte qu'après avoir, l'autre semaine, un peu battu les branches et ramassé tout ce qui tombait, on se croyait délivré du fléau et on se disait déjà : Eh bien, cette année, on s'en sera encore tiré à bon marché!

Ah! pauvres de nous! Si on ne les voyait pas, c'est que le froid les empêchait d'éclorre! Mais depuis trois jours ils pullulent! Ils sont légion! Ils sont invasion! A toute feuille naissante, soit de marronnier, soit de sycomore, soit d'érable, soit de cerisier (ce qu'ils aiment le cerisier, les brigands!) il y a un, deux hannetons — le plus souvent se livrant à des jeux dont la silencieuse immobilité n'empêche pas la suprême inconvenance... Et quand ils auront tout mangé au soleil, ils trouveront le moment venu de se terner et de se transformer en abominables vers blancs pour, sous cette nouvelle forme, manger tranquillement le dessous, après avoir dévoré le dessus.

Et cependant à ce fléau qui, tous les trois ans, désespère les braves gens amateurs des sports champêtres qu'on pratique entre amis sous l'ombrage des jardiets — oh! les délices du jeu de boules! — à ce fléau il y a un remède.

Remède simple, qui ne coûte rien, qui ne détruit rien, — et qui est presque infailible. Le hanneton est idiot et casanier. Demême que l'enfant du village ne peut pas perdre de vue le clocher natal, de même le hanneton éclo dans le voisinage d'un arbre ou d'un arbuste ne songe jamais à lui dire adieu pour entreprendre son tour de France. C'est là qu'il vit, c'est là qu'il meurt, c'est là qu'il fera souche de hideux vers blancs, — voilà pour le hanneton casanier.

Mais il est en même temps idiot, c'est-à-dire que, matin et soir, comme un crétin, il s'endort dans son arbre qui est en même temps son garde-manger — et pour peu qu'un secoue le lit, il tombe comme un gros bedonnant qu'il est et il se laisse prendre, je ne dirai pas à pelottes, mais à pleines mains.

Eh bien, puisque les hannetons du voisin ne viennent pas chez vous, puisque c'est dans le même feuillage que l'insecte bourdonne en son printemps et en sa décadence, hannelonnez courageusement chez vous, faites le sacrifice, pendant quinze jours, de deux heures le matin — c'est le matin que la chasse est le plus fructueuse — jetez dans le feu quelques milliers de hannetons (jamais dans l'eau, on les croit noyés et tous reviennent à la vie) et c'est autant de vers blancs dont vous vous débarrasserez pour trois ans.

Ce remède est assez impraticable pour les grands seigneurs qui ont des hectares de parc et de haute futaie. Mais ce n'est pas précisément à eux que je dédie ces propos du lundi; c'est aux modestes citadins qui jardinent entre deux tramways et deux séances, soit au magasin, soit au bureau, soit à l'atelier.

Dans leur parc, à eux, il est aisé de faire, le matin, la chasse à l'ennemi, bientôt forcé dans ses derniers retranchements. Et quel bonheur, quel orgueil, de se dire ensuite en comptant les morts :

— En voilà douze cent vingt-cinq de moins : allons déjeuner!

PAUL BERTINAY.

LA POLITIQUE

Les choses à Rome ont pris exactement la tournure que nous avions prévue. Il y a cinq jours on croyait le ministère fait. Il ne l'était et même il ne l'est pas complètement encore.

C'est toujours le ministère des finances qui demeure la pierre d'achoppement de toutes les combinaisons. On finira néanmoins bien par lui trouver un titulaire. En attendant M. Luzzati fera l'intérim et on se contentera de répliquer tant bien que mal le vieux cabinet. Le général Pelloux rentre, d'où il faut conclure qu'on n'ose pas encore proclamer la nécessité de limiter les dépenses d'armement. Quant aux 30 millions qui manquent pour la marine, on espère les trouver, au moins en partie, dans la taxe des successions, la régie des allumettes. Au fond tout cela n'est pas sérieux. Ce qui est davantage c'est le voyage de roi à Berlin. Humbert I^{er} va solliciter de Guillaume II la permission de diminuer les charges militaires qui pèsent sur son peuple.

C'était, en effet, la seule ressource qui restait. Mais quel coup pour l'orgueil italien! Dans toute la péninsule, il n'est personne qui se dissimule que cette démarche marque l'écroulement des rêves de gloire où l'on s'était complu vingt ans. Qu'at-

tendre de l'intervention royale? L'Italie a été attirée avec les puissances centrales des engagements qui l'obligent à des dépenses militaires disproportionnées à ses ressources et à sa puissance agricole et industrielle. Si elle les tient, elle est ruinée, acculée, à la banqueroute, finie comme nation. Si l'empereur Guillaume l'en relève, elle peut revivre, mais elle devient une alliée inutile, conséquemment méprisable; et dès lors, elle passe au rang des Etats secondaires, à côté de la Hollande et de l'Espagne. Adieu les grandes entrevues; il faut renoncer à éblouir le monde et à régenter l'Europe.

Voilà où l'Italie en est présentement. Elle n'a plus à choisir qu'entre deux partis : se résigner au rôle modeste que lui assigne sa faiblesse native — ou périr. Elle ne se résignera pas facilement, mais elle se résignera.

JEAN-CLAUDE.

Les Elections Sénatoriales d'hier

Voici les résultats des élections sénatoriales qui ont eu lieu, hier, dimanche 24 avril :

COTE-D'OR	
Inscrits, 1.054. — Votants, 1.047	
Spuller, député, rép. (Élu)	716
Bidaud, conseiller général, radical.	137
Chauvelot, cons. g. rad.	132
Bulletins blancs et divers.	62
ORNE	
Inscrits, 938. — Votants, 934	
Labbe, républicain. (Élu)	506
Bianchi, conservateur.	224
De Banville, conservateur.	189
(Siège gagné par les républicains)	
SEINE-INFÉRIEURE	
Inscrits, 1.498. — Votants, 1.486	
Rouland, conseiller g. rép. (Élu)	978
Guerrand, conseiller g. rép.	416
Bulletins blancs et divers.	38

DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

LA SESSION DES CONSEILS GÉNÉRAUX

Paris, 24 avril.
C'est demain, on le sait, que s'ouvre dans tous les départements — celui de la Seine excepté — la session de Pâques des conseils généraux. Cette session peut, aux termes de la loi, durer quinze jours. Mais, en effet, dans la plupart des cas elle n'occupe pas plus d'une semaine. Cette fois-ci elle aura un intérêt particulier pour les conseillers généraux à qui elle offrira une occasion de réunion et le moyen de conférer entre eux au sujet des élections municipales du 1^{er} mai.

En se considérant la composition de ces assemblées départementales qu'on peut se rendre compte de la puissance de l'idée républicaine dans le pays et de la persistance de l'attachement du corps électoral à cette idée.

Sur les 90 conseils généraux existant en France, en comptant ceux d'Algérie et de Corse, il y en a actuellement 78 ayant une majorité républicaine et 12 seulement une majorité réactionnaire. Ces douze derniers sont ceux de la Charente, des Côtes-du-Nord, de l'Eure, du Gers, de l'Ille-et-Vilaine, de l'Indre, de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, du Morbihan, de la Nièvre, de la Sarthe et de la Vendée.

Encore convient-il de dire qu'au renouvellement par moitié qui aura lieu en juillet prochain, il y a grande probabilité pour que les républicains acquièrent la majorité dans deux ou trois de ces départements encore réfractaires.

Comme nous ayons eu déjà occasion de le dire, les conseils généraux n'ont pas à renommer leurs bureaux à cette session d'avril. Ils seront présidés par les présidents nommés à la session d'août 1891. Deux conseils seulement ont perdu leur président de-

puis l'année dernière : le Nord et les Landes : MM. Testelin et Cés-Caupenne, sénateurs républicains, qui étaient présidents respectifs de ces deux conseils, sont, en effet, décédés depuis quelques mois.

Actuellement, si l'on excepte la Seine et l'Algérie, les conseils généraux des 86 autres départements ont des présidents qui se classent ainsi :

54 membres du Parlement.
30 présidents ne faisant pas partie du Parlement.

2 sièges vacants.
Les 54 membres du Parlement comprennent 47 sénateurs dont 34 de gauche et 3 de droite, et 17 députés dont 15 de gauche et 2 de droite.

Un seul des ministres en exercice, M. Rouvier, est président du conseil général dans les Alpes-Maritimes.

Plusieurs anciens ministres sont présidents de conseils généraux, notamment MM. Jules Ferry (Vosges), Barbey (Tarn), Sarrien (Saône-et-Loire), Waddington (Aisne), Magnin (Côte-d'Or), Cochery (Loiret), Faye (Lot-et-Garonne), Christophle (Orne).

Informations Politiques

Paris, 24 avril.

LES GOUVERNEURS DES COLONIES

Un mouvement portant sur un certain nombre de gouverneurs des colonies est en préparation au sous-sécrétariat d'Etat. M. Lamoignon, gouverneur du Sénégal, rentre en France. Son maintien est devenu impossible au Sénégal, où ses actes arbitraires et illégaux, couverts d'ailleurs par M. Etienne, ont produit le joli résultat que l'on sait.

Pour le remplacer, on parle de M. Grodet actuellement gouverneur intérimaire de la Guyane, qui s'est assagi, car il n'a pas fait parler de lui depuis longtemps.

M. Gerville-Réache, frère du député, ancien gouverneur de la Guyane, passerait à la Martinique, en remplacement de M. Noël, qui irait ailleurs.

Enfin, M. Charvin, commissaire de la marine, irait à la Guyane en qualité de gouverneur.

M. CONSTANS

La Petite République française demande si c'est vrai que M. Constans ait négligé de payer, malgré d'importantes réclamations des autorités préfectorales et militaires, les indemnités dues aux gendarmes échelonnés sur la frontière belge pour surveiller le général Boulanger, et si c'est vrai qu'au lendemain de son arrivée à l'hôtel de la place Beauvau, M. Loubet ait dû payer ces indemnités sur les fonds secrets.

UN VICE-CONSUL FRANÇAIS ATTAQUÉ

Le vice-consul de France à Di-Arbekir (Turquie d'Asie) se rendant à son poste, a été attaqué par des brigands sur la route d'Alexandrette à Alep. Un des zaptiés de son escorte a été blessé.

M. Cambon, ambassadeur de la République française à Constantinople, a immédiatement saisi la Porte de cet incident.

L'AVANCEMENT DANS L'ARMÉE

Par suite de la lenteur de l'avancement, le ministre de la guerre est saisi de demandes d'anticipation de retraite, provenant d'excellents officiers que leur mérite eût appelé, dans d'autres circonstances, à occuper des grades supérieurs.

LA FRANCE ET LA RUSSIE

Le Figaro assure, au sujet d'un dîner offert par l'ambassade de Russie à Berlin en l'honneur de l'ambassadeur de France, et auquel tout le corps diplomatique assistait, que c'est sur les ordres venus de Saint-Petersbourg que le comte Schouvaloff a fait de ce dîner un petit événement diplomatique, histoire de couper court aux commentaires soulevés par le dîner offert samedi dernier à l'empereur Guillaume.

UNE PATRIOTE IRLANDAISE

Rouen, 24 avril.
Miss Maud Gonne, jeune patriote irlandaise, a fait hier soir une conférence à l'hôtel de Ville de Rouen devant un public nombreux, invité par la Société normande de géographie. Elle a parlé avec un accent touchant du malheureux sort du peuple irlandais, qu'elle a comparé à celui des Alsaciens-Lorrains.

On lui a fait une chaleureuse ovation.

LES ANARCHISTES

Les interrogatoires. — Nouveaux mandats d'arrêt. — Une réunion anarchiste. — Le procès Ravachol. — Gustave Mathieu.

Paris, 24 avril.

Pendant toute la journée d'hier, MM. Dopffer, Anquetil et Athalin, juges d'instruction, ont interrogé les anarchistes arrêtés. Naturellement, il m'a été impossible d'apprendre quoi que ce soit sur ce sujet. Tous les inculpés sont au secret.

On assure que la série des arrestations n'est pas terminée.

Dans la journée d'hier, M. Lozé s'est rendu à l'Élysée, où il a conféré avec MM. Carnot et Loubet.

Hier, assez tard dans la soirée, plusieurs commissaires de police ont été convoqués à la préfecture de police, où ils ont reçu de nouveaux mandats pour exécuter ce matin de nouvelles arrestations.

Parmi les individus arrêtés, il en est qui ne sont pas très gravement compromis. Quant au menu fretin, il y en a beaucoup qui, probablement, ne passeront ni en cour d'assises ni en police correctionnelle. Mais ils sauront que leurs agissements sont surveillés.

Tous les anarchistes ne sont pas, paraît-il, entre les mains de M. Lozé, car les amis de Ravachol s'étaient rendus assez nombreux à une réunion tenue cette nuit en vue du procès Ravachol. La question d'un coup de propagande à faire a été discutée. Elle a été écartée à l'unanimité. « On ne veut pas gâter les affaires de Ravachol en terrorisant d'avantage le public. »

Les anarchistes reconnaissent qu'ils avaient encore de la dynamite, mais ils déclarent qu'ils s'en sont débarrassés précisément parce qu'ils ne veulent pas s'en servir. Pour eux, l'effet de l'explosion de la rue de Clichy durera encore une année. Ils ne changeraient d'attitude que si Ravachol, ce dont ils doutent, était condamné.

Il paraît que nous aurons au moins un incident d'audience qui donnera à l'affaire Ravachol un caractère imprévu. De cet incident, les anarchistes se refusent absolument de parler d'avantage. Tout ce qu'ils peuvent dire, c'est que Chaumartin rétractera ses aveux. Les anarchistes n'ont aucune haine contre ce dernier; ils disent que c'est « un faible qui a été incapable de résister à vingt-quatre heures de prison », mais que le procès et l'attitude de ses camarades lui rendront son énergie.

Le parquet voudrait que le procès ne durât qu'une journée; mais les défenseurs ont préparé de si longues plaidoiries qu'ils ne croient point que l'affaire puisse être terminée avant mercredi soir.

On assure que Gustave Mathieu est depuis plus de quinze jours à Londres, où il reçoit l'hospitalité d'un anarchiste étranger récemment expulsé de Paris.

A ROUBAIX

Roubaix, 24 avril.

On vient de procéder à l'arrestation d'un anarchiste, le nommé Blondel, vendeur du Père Peinard.

Ce matin, la police a arraché sur divers points de la ville des affiches rouges, suppléments du Père Peinard. Dans cette affiche, les ouvriers étaient invités à s'abstenir de voter le 1^{er} mai et faire au plus tôt la Révolution.

A REIMS

Reims, 24 avril.

On a fait à Reims comme dans un grand nombre de villes de nombreuses perquisitions chez les anarchistes.

Feuilleton de L'ECHO DE LYON

25 Avril

2

LE TOUR DU MONDE

En Quatre-Vingts Jours

PAR

JULES VERNE

J'ai été chanteur écuyer dans un cirque, faisant de la voltige comme Létard, et dansant sur la corde comme Blondin; puis je suis devenu professeur de gymnastique, afin de rendre mes talents plus utiles, et, en dernier lieu, j'étais sergent de pompiers, à Paris. J'ai même dans mon dossier des incendies remarquables. Mais voilà cinq ans que j'ai quitté la France et que, voulant goûter la vie de famille, je suis valet de chambre en Angleterre. Or, me trouvant sans place et ayant appris que monsieur Phileas Fogg était l'homme le plus exact et le plus sédentaire du Royaume-Uni, je me suis présenté chez monsieur avec l'espérance d'y vivre tranquille et d'oublier jusqu'à ce nom de Passepartout.

— Passepartout me convient, répondit le gentleman. Vous m'êtes recommandé. J'ai de bons renseignements sur votre compte. Vous connaissez mes conditions?

— Oui, monsieur.
— Bien. Quelle heure avez-vous?
— Onze heures vingt-deux, répondit Passepartout, en tirant des profondeurs de son gousset une énorme montre d'argent.

— Vous retardez, M. Fogg.
— Que monsieur me pardonne, mais c'est impossible.

— Vous retardez de quatre minutes. N'importe. Il suffit de constater l'écart. Donc, à partir de ce moment, onze heures vingt-neuf du matin, ce mercredi 2 octobre 1872, vous êtes à mon service.

Cela dit, Phileas Fogg se leva, prit son chapeau de la main gauche, le plaça sur sa tête avec un mouvement d'automate et disparut sans ajouter une parole.

Passepartout entendit la porte de la rue se fermer une première fois : c'était son nouveau maître qui sortait; puis une seconde fois : c'était son prédécesseur, James Forster, qui s'en allait à son tour.

Passepartout demeura seul dans la maison de Saville-row.

II

Où Passepartout est convaincu qu'il a enfin trouvé son idéal.

« Sur ma foi, se dit Passepartout, un peu ahuri tout d'abord, j'ai connu chez M^{me} Tassaud des bonhommes aussi vivants que mon nouveau maître! »
Il convient de dire ici que les « bonhommes » de M^{me} Tassaud sont des figures de cire, fort visitées à Londres, et auxquelles il ne manque vraiment que la parole.

Pendant les quelques instants qu'il venait d'entrevoir Phileas Fogg, Passepartout avait rapidement, mais soigneusement examiné son futur maître. C'était un homme qui pouvait avoir quarante ans, de figure noble et belle, haut de taille, que ne déparait pas un léger embonpoint, blond de cheveux et de favoris, front uni sans apparences de rides aux tempes, figure plutôt pâle que colorée, dents magnifiques.

Il paraissait posséder au plus haut degré ce que les physiologistes appellent « le repos dans l'action », faculté commune à tous ceux qui font plus de besogne que de bruit. Calme, flegmatique, l'œil pur, la paupière immobile, c'était le type achevé de ces Anglais à sang-froid qui se rencontrent assez fréquemment dans le Royaume-Uni, et dont Angelica Kauffmann a merveilleusement rendu sous son pinceau l'attitude un peu académique. Vu dans les divers actes de son existence, ce gentleman donnait l'idée d'un être bien équilibré dans toutes ses parties, justement pondéré, aussi parfait qu'un chronomètre de Leroy ou de Earnshaw. C'est qu'en effet, Phileas Fogg était l'exactitude personifiée, ce qui se voyait clairement à l'expression de ses pieds et de ses mains, car chez l'homme, aussi bien que chez les animaux, les membres eux-mêmes sont des organes expressifs des passions.

Phileas Fogg était de ces gens mathématiquement exacts, qui, jamais pressés et toujours prêts, sont économes de leurs pas et de leurs mouvements. Il ne faisait pas une enjambée de trop, allant toujours par le plus court. Il ne perdait pas

un regard au plafond. Il ne se permettait aucun geste superflu. On ne l'avait jamais vu ému ni troublé. C'était l'homme le moins hâté du monde, mais il arrivait toujours à temps. Toutefois, on comprendrait qu'il vécût seul et pour ainsi dire en dehors de toute relation sociale. Il savait que dans la vie il faut faire la part des frottements, et comme les frottements retardent, il ne se frottait à personne.

Quant à Jean, dit Passepartout, un vrai Parisien de Paris, depuis cinq ans qu'il habitait l'Angleterre et y faisait à Londres le métier de valet de chambre, il avait cherché vainement un maître auquel il pût s'attacher.

Passepartout n'était point un de ces Frontins ou Mascarilles qui, les épaules hautes, le nez au vent, le regard assuré, l'œil sec, ne sont que d'impudents drôles. Non. Passepartout était un brave garçon, de physionomie aimable, aux lèvres un peu saillantes, toujours prêtes à goûter ou à caresser, un être doux et serviable, avec une de ces bonnes têtes rondes que l'on aime à voir sur les épaules d'un ami. Il avait les yeux bleus, le teint animé, la figure assez grasse pour qu'il pût lui-même voir les pommettes de ses joues, la poitrine large, la taille forte, une musculature vigoureuse, et il possédait une force herculéenne que les exercices de sa jeunesse avaient admirablement développée. Ses cheveux bruns étaient un peu rugeurs. Si les sculpteurs de l'antiquité connaissaient dix-huit façons d'arranger la chevelure de Minerve, Passepartout n'en connaissait qu'une pour disposer la sienne; trois coups de démêloir, et il était coiffé.

De dire si le caractère expansif de ce garçon s'accorderait avec celui de Phileas Fogg, c'est ce que la prudence la plus élémentaire ne permet pas. Passepartout serait-il ce domestique foncièrement exact qu'il fallait à son maître? On ne le verrait qu'à l'usage. Après avoir eu, on le sait, une jeunesse assez vagabonde, il aspirait au repos. Ayant entendu vanter le méthodisme anglais et la froideur proverbiale des gentlemen, il vint chercher fortune en Angleterre. Mais, jusqu'alors, le sort l'avait servi. Il n'avait pu prendre racine nulle part. Il avait fait dix maisons. Dans toutes, on était fantasque, inégal, coureur d'aventures ou coureur de pays, — ce qui ne pouvait plus convenir à Passepartout. Son dernier maître, le jeune Longferry, membre du Parlement, après avoir passé ses nuits dans les « oysters-rooms » d'Hay-Market, rentrait trop souvent au logis sur les épaules des policemen. Passepartout, voulant avant tout pouvoir respecter son maître, risqua quelques respectueuses observations qui furent mal reçues, et il rompit. Il apprit, sur les refaites, que Phileas Fogg, esq., cherchait un domestique. Il prit des renseignements sur ce gentleman. Un personnage dont l'existence était si régulière, qui ne décauchait pas, qui ne voyageait pas, qui ne s'absentait jamais, pas même un jour, ne pouvait que lui convenir. Il se présenta et fut admis dans les circonstances que l'on sait.

Passepartout — onze heures et demie étant sonnées — se trouvait donc seul dans la maison de Saville-row. Aussitôt il en commença l'inspection. Il la parcourut de la cave au grenier. Cette mai-

son propre, rangée, sévère, puritaine, bien organisée pour le service, lui plut. Elle lui fit l'effet d'une belle coquille de colimaçon, mais d'une coquille éclairée et chauffée au gaz, car l'hydrogène carburé y suffisait à tous les besoins de lumière et de chaleur. Passepartout trouva sans peine, au second étage, la chambre qui lui était destinée. Elle lui convint.

Des timbres électriques et des tuyaux acoustiques la mettaient en communication avec les appartements de l'entresol et du premier étage. Sur la cheminée, une pendule électrique correspondait avec la pendule de la chambre à coucher de Phileas Fogg, et les deux appareils battaient au même instant la même seconde.

« Cela me va, cela me va ! » se dit Passepartout.
Il remarqua aussi, dans sa chambre, une notice affichée au-dessus de la pendule. C'était le programme du

On a trouvé des brochures, pamphlets, journaux, formules scientifiques pour la fabrication des explosifs, quelques fioles de liquide dont le contenu va être soumis à l'analyse, mais aucune arrestation n'a été opérée.

LES JOURNAUX

Paris, 24 avril.

Voici sur les arrestations d'anarchistes les appréciations de quelques journaux : M. Camille Pelletan, dans la *Justice*, s'adressant au gouvernement, dit :

« Vous êtes resté calme au lendemain des crimes odieux de Ravachol, et vous devenez épileptique à la veille du 1^{er} mai. Vous, gouvernement, vous montrez tout ce qu'il faut pour amener une panique le 1^{er} mai. Il paraît que vous comptez tomber sur les passants ce jour-là. Nous nous en doutions, à voir vos instructions. »

Prenez garde, vous risquez de grosses et légitimes indignations. Hélas ! jusqu'ici, tous les crimes « anarchistes » ont versé beaucoup moins de sang que les précautions prises pour rétablir l'ordre.

M. de la Berge, dans le *Sicéle* :

Jusqu'à plus ample informé, nous préférons croire que le parquet, en opérant les arrestations, a incarcéré purement et simplement des délinquants et des criminels contre lesquels il a des informations précises. Nous sommes persuadés que le procureur général n'aurait pas ouvert une action judiciaire au criminel s'il n'avait pas l'intention de la mener jusqu'au bout et à conviction qu'elle est fondée, non sur des faits de tendance, mais sur des preuves matérielles.

M. Doumer, dans le *Voltaire* :

Les gens sages diront qu'on pouvait s'abstenir d'attenter à la liberté individuelle quand la société et l'ordre public n'étaient pas en péril, quand le profit à tirer de ces mesures d'exception était complètement nul.

Mais les sages ont-ils jamais formé une majorité ? Vous verrez que l'opinion publique approuvera les arrestations inutiles et les perquisitions vaines qui lui ont procuré, à défaut de résultat, l'émotion que le 1^{er} mai ne lui réservait point.

M. Henry Maret, dans le *Radical* :

La journée du 22 avril rétablit le crime d'intention et les mesures de salut public. Personne ne peut le contester. La perturbation des esprits est telle que nous sommes à peu près les seuls à protester et que tout le monde trouve cela tout simple. Il est certain qu'une société qui punit d'avance les crimes qu'on n'a pas commis, mais qu'on pourrait commettre, a quelque chose d'idéal et de divin auquel nous ne nous attendions pas.

NOS EVÊQUES

Une nouvelle frasque de M. Gouthé-Soulard

Aix, 24 avril.

M. Gouthé-Soulard, archevêque d'Aix, a adressé au clergé de son diocèse une lettre pastorale qui sera lu aujourd'hui dans toutes les paroisses.

En voici quelques passages : « Je demande à tous les degrés des représentants honnêtes, consciencieux et capables. »

« Avec l'Eglise catholique, je n'exclus aucun candidat en particulier. »

« Les électeurs ne doivent obéir à aucune influence que leur conscience n'accepte pas. Ils doivent se déterminer dans la pleine indépendance de leur jugement éclairé par la Religion et l'expérience des événements passés dont ils ont eu à souffrir et qui se reproduiront si les mêmes causes ne persistent pas. »

M. Gouthé-Soulard déclare qu'il donne sa plus complète adhésion à l'admirable lettre de ses collègues de la province d'Avignon, puis il recommande la lecture de son catéchisme où il dit :

« Comment obtiendrons-nous un gouvernement chrétien ? En choisissant pour nous gouverner des chrétiens honnêtes, consciencieux et capables. »

« Est-ce un devoir de voter aux élections ? — Oui, c'est un devoir de voter aux élections. »

« Est-ce un péché de mal voter ? — Oui, c'est un péché de mal voter. »

« Pourquoi est-ce un péché de mal voter ? — Parce qu'en votant mal, nous choisissons pour nous gouverner des ennemis de Dieu et de la religion et par conséquent des ennemis du pays. »

M. Gouthé-Soulard termine ainsi : « Vous ne devez pas oublier, mes très chers frères, que vous êtes de l'Eglise militante. Sans exagération, je ne crois pas que jamais elle ait subi une guerre plus habile, plus satanique, plus rouée ; on a juré sa ruine dans le monde entier en haine de l'influence dont elle jouit par le bien qu'elle fait à toutes les classes de la société, surtout à la classe pauvre et laborieuse. »

Une brava de l'Evêque de Mende

Mende, 24 avril.

La circulaire de l'évêque de Mende que nous avons publiée et qui a été déferée comme on sait, au conseil d'Etat, a été lue aujourd'hui pendant la messe au prône dans toutes les églises du diocèse.

Le Centenaire de la «Marseillaise»

Paris, 24 avril.

La ville de Choisy-le-Roi, où a été célébrée aujourd'hui la fête du centenaire de la *Marseillaise*, est brillamment décorée ; dans chaque rue s'élèvent des arcs de triomphe ; derrière la statue de Rouget de l'Isle, se dresse une tribune décorée de velours rouge frangé d'or.

La Tombe de Rouget de l'Isle

La fête a commencé à neuf heures du matin par une visite à la tombe de Rouget de l'Isle, qui se trouve dans le cimetière de Choisy.

Cette tombe est des plus modestes ; elle se compose d'un pylône orné d'un médaillon de l'auteur de la *Marseillaise*. On y lit l'inscription suivante :

CLAUDE-JOSEPH ROUGET DE L'ISLE
NÉ A LONS-LE-SAULNIER EN 1760
MORT A CHOISY-LE-ROI EN 1836

QUAND LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, EN 1792, EUT À COMBATTRE LES ROIS, IL LUI DONNA POUR VAINCRE LE CHANT DE LA « MARSEILLAISE »

Le cortège officiel, encadré par la compagnie des sapeurs-pompiers, a apporté sur la tombe de Rouget de l'Isle deux couronnes de fleurs ; l'une offerte par la municipalité en perles ; l'autre offerte par la municipalité de Choisy.

Le cortège officiel, encadré par la compagnie des sapeurs-pompiers, a apporté sur la tombe de Rouget de l'Isle deux couronnes de fleurs ; l'une offerte par la municipalité en perles ; l'autre offerte par la municipalité de Choisy.

Le cortège officiel, encadré par la compagnie des sapeurs-pompiers, a apporté sur la tombe de Rouget de l'Isle deux couronnes de fleurs ; l'une offerte par la municipalité en perles ; l'autre offerte par la municipalité de Choisy.

Le cortège officiel, encadré par la compagnie des sapeurs-pompiers, a apporté sur la tombe de Rouget de l'Isle deux couronnes de fleurs ; l'une offerte par la municipalité en perles ; l'autre offerte par la municipalité de Choisy.

entendu les strophes d'un poète, M. Raoul Bonny.

Enfin un représentant de la franc-maçonnerie a déposé une couronne, disant que Rouget de l'Isle était franc-maçon et qu'il était vénérable d'une loge où il avait, pour la première fois, chanté son hymne.

Le Cortège Officiel

A une heure et demie, le train officiel a amené à la gare MM. René Goblet et Poirier, sénateurs de la Seine ; Sauton, président du conseil municipal de Paris, etc.

Le cortège se forme précédé de la musique de la Garde républicaine et de détachements de troupes ; il se rend directement devant la statue de Rouget de l'Isle où une série de discours ont été prononcés.

Les Discours

Le maire de Choisy-le-Roi prend le premier la parole.

M. René Goblet prononce ensuite un discours dont voici la conclusion :

« C'est en honorant les glorieux souvenirs d'autrefois qu'on entretient des nobles sentiments dans le cœur des générations nouvelles, et la *Marseillaise*, rappelant le dévouement des pères, enseigne leur devoir aux enfants. Aux héros volontaires de 1792 a succédé la nation tout entière armée pour sa défense : chaque jour, partout où le drapeau est engagé, dans les pays lointains, sous les climats les plus meurtriers, nos jeunes soldats et nos marins nous montrent qu'ils sont dignes des anciens. »

« Vienne, s'il le faut un jour, des épreuves plus redoutables, ce chant sublime saura, m'en doutons pas, leur inspirer les mêmes vertus, et, comme il y a cent ans, faire la France libre et victorieuse ! »

MM. Poirier et Sauton ont parlé ensuite. Les discours terminés, la *Marseillaise* a été chantée par six sociétés chorales et les enfants des écoles d'Ivry et de Choisy-le-Roi, accompagnés par la musique de la garde républicaine.

La fête se terminera ce soir par un banquet présidé par M. Goblet.

On jouera ce soir au théâtre de Choisy-le-Roi la *Marseillaise*, pièce patriotique et nouvelle en cinq actes et neuf tableaux.

LE MONUMENT DE CASSANYES

Canet, 24 avril.

Cette après-midi a eu lieu à Canet, près de Perpignan, l'inauguration du monument élevé à la mémoire du conventionnel Cassanys qui, en 1793, alors qu'il représentait le département des Pyrénées-Orientales à la Convention, fut envoyé en mission à l'armée des Pyrénées-Orientales. Cassanys battit les Espagnols en Cerdagne et les écrasa à la bataille de Peyrestortes, délivrant ainsi Perpignan et repoussant les envahisseurs au-delà des Pyrénées.

Le monument est dû à Jean Belloc, sculpteur, grand prix de Rome, élève de Morel. Une foule énorme assistait à l'inauguration, ainsi que MM. Escanyé, Rolland et Brousse, députés ; Villar, sénateur ; le préfet, le général de division, les conseillers généraux et maires du département.

De nombreux discours ont été prononcés, rendant hommage à Cassanys.

Un banquet a eu lieu ensuite ; de nombreux toasts ont été portés.

Un grand enthousiasme a régné pendant toute la cérémonie.

LES ÉTUDIANTS ET LA LOI MILITAIRE

Paris, 24 avril.

L'association amicale des internes et anciens internes en médecine des hôpitaux, s'est réunie hier. Après une discussion sur les modifications qu'il conviendrait d'apporter à la nouvelle loi militaire, l'association a émis les vœux suivants qui seront soumis à l'examen des Chambres :

1^o Que la limite d'âge (vingt-six ans), proposée pour le concours de l'internat et qui est imposée par le régime actuel, soit remplacée par une mesure établissant l'égalité du nombre de concours et du temps des études entre les concurrents ;

2^o Que les concurrents à l'internat ne puissent prendre part à ce concours que pendant les six ans qui suivront la prise de leur première inscription, et que les externes soient dorénavant nommés pour quatre années non renouvelables ;

3^o Que le nouveau règlement ne soit applicable qu'au concours de 1896.

NOUVELLES D'INDO-CHINE

Paris, 24 avril.

M. Jamais, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, a reçu de M. de Lanessan le télégramme suivant, daté de Hué :

Le général Reste m'annonce la prompt pacification du Yen-The.

Presque tous les chefs de pirates ont fait leur soumission pure et simple et ont déjà livré leurs fusils à l'autorité militaire.

La population annamite est revenue dans tous les villages. Les pillards chinois qui servaient en qualité de mercenaires et de sous-chefs de rebelles ont fui vers la Chine. Après avoir eu quelques engagements avec la milice, ils semblent avoir passé la frontière.

Dans la région de Thain-Guyen, le chef Baki a livré ses armes et a déjà commencé des travaux de routes.

Dans le nord du deuxième territoire militaire, le grand chef (doc) chinois Thuong s'est soumis sans conditions, il a livré ses armes, et créé des villages agricoles. Deux autres chefs soumis de la même région ont, sur nos ordres, attaqué et tué le chef rebelle Binh-Tang.

Le Delta est toujours complètement tranquille. Une chaloupe des messageries fluviales de Lao-Kai, a sombré le 20 avril sur la rivière Claire par suite d'un accident.

Il y a eu trente victimes, dont un capitaine d'artillerie, M. Bonnet, et douze légionnaires.

En Algérie

L'Enquête de la commission sénatoriale

Tlemcen, 24 avril.

Dans la réception qui a eu lieu hier soir à la sous-préfecture, la commission sénatoriale a traité directement avec des notables indigènes toutes les questions du questionnaire.

Les indigènes ont déclaré à l'unanimité qu'ils refusaient la naturalisation, le service militaire et l'instruction obligatoire, ainsi que leur représentation dans les conseils généraux et municipaux par voie électorale.

Les indigènes ont demandé des réformes en ce qui concerne la justice, les interprètes et le code de l'indigénat.

Ils ont demandé que leur représentation dans les conseils élus ait lieu par des nominations faites par le gouvernement.

En Algérie

L'Enquête de la commission sénatoriale

Tlemcen, 24 avril.

Dans la réception qui a eu lieu hier soir à la sous-préfecture, la commission sénatoriale a traité directement avec des notables indigènes toutes les questions du questionnaire.

Les indigènes ont déclaré à l'unanimité qu'ils refusaient la naturalisation, le service militaire et l'instruction obligatoire, ainsi que leur représentation dans les conseils généraux et municipaux par voie électorale.

Les indigènes ont demandé des réformes en ce qui concerne la justice, les interprètes et le code de l'indigénat.

Ils ont demandé que leur représentation dans les conseils élus ait lieu par des nominations faites par le gouvernement.

En Algérie

L'Enquête de la commission sénatoriale

Tlemcen, 24 avril.

Dans la réception qui a eu lieu hier soir à la sous-préfecture, la commission sénatoriale a traité directement avec des notables indigènes toutes les questions du questionnaire.

Les indigènes ont déclaré à l'unanimité qu'ils refusaient la naturalisation, le service militaire et l'instruction obligatoire, ainsi que leur représentation dans les conseils généraux et municipaux par voie électorale.

LA GUERRE AU DAHOMEY

Paris, 24 avril.

Dans une deuxième entrevue qui a eu lieu, hier soir, et à laquelle assistaient M. Cavaignac, le colonel Dods, M. Jamais et le vice-amiral Gervais, le ministre de la marine a fait part au colonel Dods du plan et des résolutions arrêtées par l'état-major général de la marine, en vue d'une action prompte et énergique contre le roi Behanzin.

Le colonel Dods a fixé approximativement le nombre des troupes qu'il juge nécessaire pour mener rapidement cette expédition.

Dépêches Diverses

LE THÉÂTRE-RÉALISTE À BRUXELLES

Bruxelles, 24 avril.

M. de Chirac, va renouveler ici l'expédition qu'il a tentée à Paris.

Il annonce une seule représentation au Théâtre-Réaliste au théâtre de la Renaissance ; on jouera les deux pièces censurées à Paris.

M. de Chirac annonce qu'avant la représentation, il fera une conférence sur le Théâtre-Réaliste devant ses juges.

Le parquet de Bruxelles recherche les moyens d'empêcher sans recourir à la censure interdite par la Constitution la représentation des dites pièces.

UNE GRÈVE

Orléans, 24 avril.

Dans une bagarre qui s'est produite hier matin à Châtillon-sur-Loire dans les chantiers du port du canal de Briare, quelques grévistes ont reçu des égratignures sans gravité.

Ils ont réussi à envahir le chantier des fouilles que protégeaient les gendarmes et à débaucher les autres ouvriers ; le nombre des grévistes s'éleva ainsi à 500.

Jusqu'à présent, aucune entente n'a pu s'établir entre les patrons et les ouvriers malgré les efforts des autorités.

DÉPARTEMENTS

LOIRE

Roanne. — Les anarchistes roannais. — Ce matin ont eu lieu de nouvelles perquisitions et arrestations.

Les nommés Perrot et Prélot ont été arrêtés ; Prélot seul a été écroué ; quatre des anarchistes arrêtés vendredi matin ont été relâchés aujourd'hui à midi.

Ce qui porte à onze ceux écroués.

Anarchiste roannais arrêté à Paris. — Le nommé Léon Carlihan, âgé de 31 ans, qui tenait, il n'y a pas longtemps, un magasin de chapellerie à Roanne, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, est l'individu qui a été arrêté chez une débitante de la rue Saint-Honoré à Paris, sur lequel on a trouvé la somme de 347 fr. 60 et qui a déclaré les avoir reçus des anarchistes roannais cette semaine.

La Lyre Roannaise. — Ce matin, à 10 heures, toutes les sociétés musicales de notre ville sont allées au devant de la Lyre Roannaise, revenant du concours d'Alger où elle a obtenu de si brillants résultats.

Une foule nombreuse a acclamé notre vaillante société.

Firminy. — Arrestation. — Le nommé Jean-Baptiste Chénét, âgé de 20 ans, a été arrêté pour tentative de vol ; il a été surpris par la dame Bayon au moment où il cherchait à lui soustraire son porte-monnaie sur la place du Marché.

Chénét a été écroué et conduit à Saint-Etienne.

DROME

Valence. — Etat-civil. — Naissances, 5 ; mariages, 2 ; décès, Elisabeth Auet, 64 ans ; Louis Bonnet, 56 ans ; Marie Comberouze, 70 ans ; Marie Montagut, 17 ans ; Catherine Panneton, 61 ans ; Julie Chavrier, 68 ans ; Joseph Rey, 70 ans ; Auguste Vedel, 62 ans ; Joseph Fomfrede, 55 ans ; Louise Rofelder, 69 ans.

Etoile. — M. le maire d'Etoile nous adresse la lettre suivante, à laquelle naturellement nos correspondants feront la réponse qu'ils jugeront convenable :

Monsieur le Rédacteur, Usant de mon droit de réponse, je vous prie de vous requies au besoin d'insérer la note suivante dans le plus prochain numéro de votre journal.

Dans l'article intitulé « Etoile, maire et receveur des postes, la personne qui vous renseigne vous fait raconter d'une façon contraire à la vérité — pour les besoins de sa cause — que pendant la période électorale, il a été élu maire de la commune de Etoile, ce qui est faux. »

Un individu étranger à la localité et inconnu, se présente un matin à mon domicile demandant que sa femme fut admise à l'asile pour y accoucher ; me trouvant absent, on ne put faire droit immédiatement à sa demande et lorsque je rentrai, un quatuorze ou vingt-quatre heures après, en même temps sa démarche et l'heureux accouchement de sa femme dans une maison particulière où elle avait été reçue.

Quant à la scène qui aurait eu lieu dans la salle des pas perdus du bureau de poste entre cet individu que j'ai rencontré le même jour et moi le lendemain, tout est également faux en ce qui me concerne, ainsi que M. le receveur des postes.

Votre bonne foi a donc été surprise sur ce point comme sur le premier, et je mets la personne qui vous renseigne au défi de prouver ses dires ; il en sera probablement de même de tout ce que cette personne vous demandera d'insérer durant la période électorale.

Recevez, monsieur, mes salutations.

Le maire d'Etoile, A. SAUSSE.

ISERE

Vienne. — Questions municipales. — Que M. Jouffray, maire de Vienne, élu de la classe ouvrière ait sacrifié les ouvriers, c'est aujourd'hui un fait incontestable, une triste vérité, dont sont convaincus, nous le savons de bonne source, ceux mêmes qui jadis avaient été ses plus chauds partisans, et que le honteux silence du maire suffirait à démontrer.

Qu'il ait, avec une incurie inqualifiable abandonné le petit commerce viennois, tous les commerçants de la ville sont là pour le dire.

Le maire de Vienne a-t-il eu plus de sollicitude pour ses électeurs de la campagne ? Ous d'avantage.

Il y a quelques années, de dures nécessités budgétaires ont forcé la municipalité viennaise, d'établir un impôt qui pesait uniquement sur la campagne. M. Jouffray, d'ailleurs, en reconnaissant comme un autre l'urgence, et vota des deux mains le droit d'au panier.

Nous ignorons pas que cette taxe souleva parmi la population rurale des protestations violentes, et — nous avons pour principe d'être sincères, — quelque peu justifiées.

Mais ce qui était une obligation alors, car il faut faire face aux lourdes charges du budget, l'était-il sous l'administration de M. Jouffray ?

Pour arriver à faire face à tous les besoins, M. Jouffray a rétabli la cote person-

nelle et s'est ainsi créée des ressources nouvelles. Il n'a pas un instant hésité à faire ce que ses prédécesseurs n'avaient pas osé tenter, décréter un impôt sur les pauvres, alors que les précédentes administrations avaient toujours tenu à honneur de demander aux recettes de l'octroi ce contingent de ressources. D'ailleurs, si M. Jouffray, d'un côté a grevé le peuple, il ne l'a pas dégreuvé de l'autre. L'impôt serait jadis en partie à payer la cote personnelle, le maire a demandé cette cote personnelle aux contribuables et s'est bien gardé de dégrever d'autant l'octroi.

Il a empêché d'un côté, il a encaissé de l'autre, en deux mots il a doublé l'impôt aux dépens du petit contribuable.

Mais, voici où les choses se compliquent, M. Jouffray en rétablissant la cote personnelle et en maintenant l'octroi tel quel a doublé ses ressources ; il pouvait donc faire ce que ses prédécesseurs, par esprit de justice et d'humanité n'avaient pas pu essayer. Puisqu'il prenait le double dans la poche des électeurs urbains, il aurait pu, ce me semble dégrever les électeurs ruraux. Il s'en est bien gardé.

Il a pris dans la poche de tout le monde, déshabillant les uns sans habiller les autres, et pressurant des deux côtés ceux à qui il avait promis tant de réformes et tant d'améliorations.

Si M. Jouffray avait de l'argent en caisse et cela n'est pas, — il ne serait pas difficile d'expliquer cet excédent : quand on prend des deux mains, on prend davantage. Les électeurs de la campagne ont vu clair dans ce jeu : s'ils ont eu assez de dévouement pour accepter un impôt qui servait jadis à compléter une lacune, il n'ont pas assez de naïveté pour le payer maintenant qu'il ne répond plus à aucun besoin, et qu'en rétablissant à Vienne la cote personnelle, la municipalité s'est créée des ressources qui pouvaient lui manquer alors.

Il est temps que l'on abandonne ces procédés, et la campagne saura donner ses suffrages à des hommes nouveaux capables de réformer ces abus.

Guidée par son grand bon sens, elle balayera ceux qui lui ont tant promis pour rien donner, nous sommes sûrs que parmi les candidats nouveaux qui se présenteront à elle pour le 1^{er} mai contre la liste de M. Jouffray, elle ne trouvera pas une voix pour protester contre la suppression du droit du panier, de cet impôt, jadis nécessaire peut-être, maintenant inutile et inique.

En agissant ainsi, les électeurs des environs feront de la bonne besogne, ils montreront qu'ils ont assez de sens pour allier le souci de leur intérêt personnel bien entendu à celui de la défense de la République.

Un électeur de la campagne.

LE CRIME DE JOUX

NOUVEAUX DÉTAILS

On nous télégraphie :

Ainsi que je vous l'ai dit hier, la population de Joux a été mise en émoi samedi, à 6 heures du matin, par un drame épouvantable. Le nommé Roche avait assommé sa femme à coups de bâton. On eut d'abord de la peine à croire à ce forfait, les époux Roche étant connus comme de braves gens.

Hélas ! ce n'était que trop vrai, et c'est bien le plus triste drame que l'on puisse raconter.

L'Habitation des époux Roche

Par le chemin où l'on arrive à Joux, en venant de Tarare, la première maison qui s'offre à la vue est celle occupée par les époux Roche ; la façade principale donne sur le chemin, l'autre partie de l'immeuble donne sur la campagne. C'est de ce côté qu'est situé le logement des époux Roche.

Le mari travaillait soit à son métier, soit à la campagne, chez des cultivateurs ; la femme s'occupait de son ménage, et elle avait fort à faire, ayant six enfants, dont les derniers sont en bas âge.

Le ménage vivait du travail du père, dont le gain suffisait, à la campagne les grandes misères n'étant guère connues.

Aussi se perd-on en conjectures sur les mobiles du crime. Les suppositions vont leur train, mais nous laissons à la justice le soin de nous éclaircir à ce sujet.

Le Meurtre

Samedi, vers six heures, la femme Roche se levait et vaquait aux soins de son ménage et préparait le déjeuner de son mari qui, lui aussi, s'était levé et était sorti.

Tout à coup, Roche, sans explication, sans menaces, entra muni d'un solide bâton et porta à sa femme un coup de bâton si violent derrière la tête, que la pauvre femme s'affaissa en perdant son sang en grande quantité.

Le meurtrier s'acharna sur sa victime jusqu'à ce que la malheureuse fut complètement méconnaissable.

Un des voisins, M. Pivot, entendit les coups dont le meurtrier frappait sa victime. Comprenant qu'il se passait quelque chose de grave chez les époux Roche, M. Pivot s'y rendit en toute hâte, et le face reconnaissable à la porte, il heurta Roche qui fuyait, la tête nue, les yeux hagards.

Il voulut lui barrer le chemin mais le meurtrier le saisit au collet et le repoussa brusquement en lui disant : « Laisse-moi, ce que j'ai fait ne te regarde pas », puis il s'élança au dehors et prit la fuite à travers champs.

Un spectacle horrible se présentait alors aux yeux de Pivot qui se mit à crier. Les voisins se précipitèrent à ses appels.

La malheureuse femme gisait sur le plancher, la face contre le sol ; le bras gauche était replié sur la poitrine, le bras droit allongé en avant et la main crispée semblait vouloir se rattacher à quelque point d'appui. Les cheveux étaient en désordre, se laissaient voir sur le crâne des plaies béantes ; en plusieurs endroits la cervelle était saillante, et le face méconnaissable était inondée de sang. La robe courte laissait voir des bras troués, et à côté de cette scène de carnage se tenaient deux enfants en bas âge joufflus et frais comme les plus beaux enfants de la campagne, inconscients de ce qui venait de se passer.

L'Arrestation

Les autorités de Tarare, prévenues, se transportèrent immédiatement

diants, le 12 mars 1892, au Théâtre-Bellecour, 123 fr. 15, versé par M. Pré, agent central de ladite société.

Le ministre de la guerre vient d'arrêter les conditions d'admission aux bourses militaires dans les écoles vétérinaires pour l'année 1892.

Le nombre des boursiers est fixé à 60 et réparti ainsi qu'il suit : 30 à l'école d'Alfort, 15 à l'école de Lyon ; 15 à l'école de Toulouse.

L'admission des boursiers militaires dans ces écoles a lieu par voie de concours.

Les épreuves sont subies au chef-lieu de chaque département.

Décidément la mode est aux centenaires. Lundi prochain ce sera celui de la guillotine qui fit, il y a cent ans, sa première apparition sur la place de Grève et trancha la tête d'un nommé Pelletier, voleur de son état.

Aucune réjouissance publique n'est annoncée pour ce centenaire ; il y a tout lieu de croire qu'il y aura ce jour-là une petite fête de famille chez M. Debillard.

L'EXPOSITION HORTICOLE

Distribution des Prix

La distribution des prix aux exposants du concours horticole de l'Association horticole lyonnaise a été faite hier dimanche dans l'enceinte de l'exposition, à 3 heures de l'après-midi.

Cette solennité a été présidée par M. Dutailly, ancien député de la Haute-Marne, président de l'Association, M. Jossier, conseiller de préfecture, représentant l'Administration préfectorale ; à la table du bureau avaient pris place MM. Comte, Rochet, Davaud, vice-présidents de la société ; Jacquier, trésorier ; F. Morel, président de la commission d'organisation de l'exposition ; MM. Liabaud, Pernet-Ducher, Guillot fils, Jacquier, fils, Chretien, Lavenir, etc.

M. Viviani-Morel, secrétaire-général de l'Association a donné lecture du Palmarès. Les lauréats qui ont été plus particulièrement applaudis sont M. Drevet, grand prix d'honneur, M. Comte, prix d'honneur de la floriculture ; M. Jacquier fils, prix d'honneur de l'arboriculture d'ornement, etc.

M. Dutailly a prononcé un discours très intéressant qui fait très bien ressortir tous les sacrifices que les horticulteurs lyonnais ont dû s'imposer pour organiser une exposition horticole, qui a obtenu un si grand succès. C'est la première fois, a dit M. Dutailly, que depuis vingt ans, c'est-à-dire depuis la fondation de notre association, vous avez institué une exposition de printemps. Pour cette circonstance, vous avez voulu faire nouveau, et original, sous le climat lyonnais, qui est si bizarre et capricieux, d'égaler le printemps et l'été, aussi plusieurs horticulteurs en voyant la température si rigoureuse de ces derniers jours, n'ont pas eu, comme tous ceux qui ont pris part au concours, la même audace et la même témérité, au dernier moment, dans la crainte de voir ses chères plantes atteintes par le froid, nous ont fait défaut ; malgré cela l'exposition prouve que notre horticulture lyonnaise peut compter au premier rang des industries de notre région.

Il faut ensuite féliciter le jardin alpin, qui contient de 7 à 800 espèces, représentées par 16 à 1800 plantes des grandes montagnes du monde, des Alpes, des Pyrénées, du Caucase, etc. Cette petite merveille que, pour la première fois, on trouve dans une exposition, est due à M. Ginot, de Grenoble, Allemand, directeur du jardin botanique de Grenoble ; de M. Corveion, directeur du jardin alpin, de Genève. Les Corifères des montagnes des Alpes, des Pyrénées, du Japon, de la Chine, etc., ont été apportées par M. Morel de Lyon-Vaise.

En étudiant et observant, notre exposition, dit M. Dutailly, j'ai fait appel à mes souvenirs et je me suis rappelé qu'en 1890, à Berlin, je vis une exposition organisée par la société des horticulteurs allemands, ce concours avait lieu à peu près à la même époque que la vôtre, du 24 avril au 8 mai. L'exposition berlinoise était loin, je le dis hautement et à l'honneur de l'horticulture française et surtout lyonnaise, était loin, dit M. Dutailly, d'avoir le même mérite que notre exposition. Et combien les ressources de la société horticole allemande étaient supérieures aux vôtres. Pour organiser ce concours, vous n'avez eu comme subvention de l'Etat, du département et de la ville, à peine 2,000 francs. C'est dans la société elle-même avec vos seules ressources que vous avez fait ce chef-d'œuvre ; la société horticole allemande disposait d'une somme de plus de 30,000 francs, dont 19,000 francs alloués par la ville de Berlin et 12,000 par la société, l'Etat mettait à sa disposition un terrain de 12,000 mètres.

Les ressources, a dit M. Dutailly, sont bien moindres et vous n'avez pas hésité à dépenser 25,000 francs pour ce concours.

Il y a encore beaucoup de choses qui militent en faveur de l'horticulture lyonnaise, les produits exposés à Berlin, provenant des serres de Gand, de Bruges, de Bruxelles, de

Londres, et les produits allemands n'y figuraient que pour la plus petite partie. Tandis qu'à Lyon, tout provient de vos cultures, tout a été élevé par vos soins, en un mot, tout est lyonnais et vous devez être doublement fier du bouquet si remarquable et si charmant que vous avez offert au public lyonnais.

M. Dutailly dit ensuite qu'à Berlin, dans le concours horticole, dès la tombée de la nuit, grâce au concours de la lumière électrique, on éclairait le jardin et les bâtiments et que l'on donne des fêtes de nuit. A Lyon, on pourrait en faire tout autant, et ne croyez-vous pas que le jardin alpin éclairé à la lumière électrique produirait un effet féerique ? Espérons qu'à un prochain concours nous pourrions à Lyon, tout comme à Berlin, organiser des fêtes de nuit.

M. Dutailly passe ensuite en revue les principaux lots de plantes exposées, en fait ressortir le mérite, et adresse à tous les exposants des éloges justement mérités et surtout bien gagnés.

Ce discours a été fréquemment applaudi par toute l'assistance et l'on a commencé la distribution des récompenses.

Cette solennité s'est terminée à quatre heures et demie. La fanfare de Montchat qui prête son gracieux concours à cette fête, a joué la *Marseillaise*.

Un concert a été donné de midi à deux heures par la musique du 121^e de ligne, de deux à quatre par la fanfare de Montchat et de quatre à six par la fanfare de Saint-Cyr.

Un grand nombre de visiteurs n'a cessé de circuler pendant toute la soirée dans l'enceinte du concours.

Demain lundi, clôture de l'exposition.

Au Concours hippique

Le concours hippique, qui avait si tristement commencé mardi dernier avec le froid et la pluie, s'est brillamment terminé hier dimanche.

Il faisait un temps splendide, une belle et chaude journée de printemps, aussi le public, qui avait, ces jours derniers, quelque peu délaissé le cours du Midi, s'était-il rendu en foule pour assister à la clôture du concours.

Enormément de monde, beaucoup d'officiers.

Remarqué de fort jolies toilettes de printemps.

Voici les résultats de la journée :

Prix spéciaux

Première catégorie : attelages à trois chevaux. — Prix, M. Plaisant.

Deuxième catégorie : attelages à deux chevaux. — 1^{er} prix, M. Bonjour ; 2^e, M. Guérrier ; 3^e, M. Porté.

Troisième catégorie : attelages à un cheval. — 1^{er} prix, M. Fenaille et Despeaux ; 2^e, Buifaud et Rabatel ; 3^e, Patriot ; 4^e, La-four fils.

Prix de la Coupe

1^{er} prix (ex-æquo), à partager, Sursum, à M. de Mimorin ; 2^e, Gravelotte, à M. de la Plagne ; 3^e, Coquette, à M. X... ; 4^e, Conspiration, à M. Corberon ; 5^e, Petit-Veau, à M. de Montauzan.

Flots de rubans à Graviola, Puce, Hyron-della, Laureate, Torador.

Concours militaire

1^{er} prix, *Sédusante*, à M. Duné, du 4^e dragons ; 2^e, *Eglantier*, à M. Lalonde, du 3^e hussards ; 3^e, *La Poudre*, à M. de Romanet, du 4^e dragons ; 4^e, *Crochet*, à M. Binet, 9^e hussards ; 5^e, *Croquant*, à M. Aimat, du 8^e hussards.

Flots de rubans à Grive, Maillebranche, Viesse, Livette, Mlle Du Forez, Nonette, Berthine.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Lundi 25 Avril 116^e jour de l'année.

Nouvelle lune le 26 ; premier quartier le 3. Soleil : lever, 4 h. 52 ; coucher, 7 h. 5.

Les anarchistes à Lyon. — Hier matin, trois perquisitions ont été faites chez des anarchistes habitant le centre de la ville.

Aucun objet compromettant n'ayant été découvert, les compagnons ont été laissés en liberté.

Aggression. — A une heure du matin, les gardiens de la paix ont amené à l'Hôtel-Dieu, un jeune homme de 16 ans, Reboullet, corbonnier, demeurant 73, rue Rabalais, qui, attaqué à l'angle de l'avenue de Saxe et du cours Lafayette, par une bande de rôdeurs, avait reçu deux coups de couteau, l'un au bras, l'autre au bas-ventre.

L'état du blessé, sans être grave, a nécessité l'admission de Riboulet à l'hôpital.

Ajoutons que deux des agresseurs ont été arrêtés et amenés à 1 heure à la Permanence ; d'autres arrestations auront lieu aujourd'hui.

Mort accidentelle. — Hier, vers minuit, on a trouvé, étendue sans connaissance au bas de son escalier, rue Smith, 6, la femme Claudine Bel. Le docteur Bernard, appelé aussitôt, n'a pu que constater le décès de la

malheureuse, qui portait une fracture du côté droit du crâne. La mort a dû être accidentelle.

Ivresse. — Hier, à 10 heures du soir, le nommé J. F..., âgé de 40 ans, employé de commerce, demeurant place Vendôme, traversait l'avenue de Saxe en état complet d'ivresse. A la suite d'un faux pas, il est tombé choir et s'est fait une forte blessure à la nuque.

Après avoir été pansé à l'Hôtel-Dieu, on l'a conduit au poste où une contravention lui a été dressée.

Outrage aux agents. — Le nommé Marc Rival, matelassier, 25 ans, demeurant chez ses parents, place Colbert, 7, passait à 2 heures du matin, rue Duguesclin, en chantant à haute voix avec plusieurs camarades. Interpellé par des agents, il se mit à les invectiver, les traitait de lâches, de fainéants, de canailles. Il a été arrêté et conduit au poste.

Un baptême inattendu. — Le tramway à vapeur de Lyon-Neuville vint décidément, à tout prix faire parler de lui. A peine le calme commençait-il à se faire autour des récents accidents survenus sur cette ligne que déjà, la compagnie, réveuse de popularité, a trouvé — en la personne d'un de ses chauffeurs — un moyen nouveau et ingénieux de montrer sa sollicitude au public qui la fait vivre. C'est ainsi qu'hier soir, vers 9 heures, pendant la manœuvre de la machine, à la station de la Caille, le chauffeur de service eut de bon goût d'asperger les personnes installées sur l'impériale du tramway, en lançant sur elles un jet sous forte pression. Plusieurs ont été cruellement inondés, parmi lesquelles MM. Silvestre, Ancey, Riffaut, Forest, Goutard, qui sont venus dans nos bureaux, nous manifester leur indignation.

Vol. — M. Claude Fili-Vernay, viticulteur à Francheville (Rhône), a déposé hier une plainte à la police pour un vol de neuf volumes commis à son préjudice. Cet ouvrage ayant pour titre : *De la vigne, son passé, son présent, son avenir*, et d'une valeur de 22 fr. 50, avait été exposé par lui au concours horticole. Il sort de l'imprimerie Waltener, 14, rue Bellecordière.

Accident. — Hier, à cinq heures et demie du soir, un camion fortement chargé et conduit par le nommé Julien Blonde, volturier, au service de M. Bétrix, droguiste, rue Lanterne, 39, passait sur l'avenue des Ponts. Arrivé en face de la maison portant le n° 44, les roues de devant se sont enfoncées dans une tranchée, pratiquée par le service de la voirie et fraîchement comblée. L'avant-train du camion a été brisé et la circulation des tramways s'est trouvée interrompue pendant une heure.

Disparition. — Le jeune François Mourier, âgé de dix ans et demi, a disparu du domicile de ses parents, montée de la Grande-Côte, 41, depuis le 24 courant, à cinq heures du soir. Voici son signalement : taille 1m20, cheveux et sourcils châtain, yeux grands et bruns, figure ronde, teint brun, vêtement en drap bleu, chapeau en feutre noir, galoches.

Le feu. — Hier, à 11 heures 1/2 du matin, le feu de cheminée s'est déclaré au premier étage du n° 5, quai des Célestins, dans le salon de M. Algood, fabricant de soieries. Les pompiers de l'Hôtel de Ville, prévenus par téléphone, sont arrivés promptement sur les lieux de l'incendie et ont pu se rendre maître du feu après 1 heure de travail.

Les dégâts sont de peu d'importance. — A 11 heures 1/2 du soir, un autre feu de cheminée s'est déclaré à la boulangerie ménagère, rue de Bourgogne, 46. Quelques seaux d'eau ont suffi pour éteindre le feu. Lorsque les pompiers de Vaise sont arrivés il n'y avait plus trace d'incendie.

Acte de probité. — Hier, à 9 heures du matin, M^{me} Roche, demeurant place des Penitents-de-la-Croix, 5, a remis au commissaire de police de la Bourse, une paire de chaussettes fines, trouvée sur le quai Saint-Antoine.

Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui lundi, 26^e représentation de *Le Voyage de Suzette*, comédie en 5 actes et 11 tableaux, par MM. Chivot et Duru, musique de Léon Vasseur. Mlle Mary Brémont, des Folies-Dramatiques, joue le rôle de Suzette ; Mlle Fani, des Bouffes-Parisiens, celui de Paquita ; M. Montaubry, des Nouveautés, celui d'André Blanchard. L'orchestre est dirigé par l'habile maestro Eugène Arnaud.

Verres prodigieux, cristalloïdes, degré exact de votre vue, pince-nez et lunettes nickelées 1 fr. 50, cent mandat-poste, 1 fr. 60. Ind. âge, myopie n°, chez Georges, rue de la République, 64.

Voulez-vous des médicaments frais et bon marché ? N'hésitez pas ! Achetez-les à la Grande Pharmacie de l'Éléphant, 6, rue St-Côme, 33, rue Lanterne. Essayez et jugez.

L'Union Lyonnaise (112^e société de secours mutuels) a l'honneur de rappeler à messieurs les chefs d'industries, de commerces et d'entreprises, ainsi qu'à messieurs les officiers ministériels, qu'elle est en mesure de leur fournir des comp-

tables, commis aux écritures, employés de commerce (gros et détail) voyageurs, etc., etc., présentant toutes les garanties désirables.

Elle s'efforcera, le cas échéant, de justifier la confiance qu'on aura bien voulu lui accorder et qu'elle sollicite.

S'adresser par lettre ou de 8 à 10 heures du soir, au siège social, 83, rue de la République.

Évitez les Maladies par l'usage du Sirop de Bochet du Serpent, à Lyon, 32, rue Lanterne, ce désinfectant et purificateur célèbre, qui rafraîchit et purge le corps de toutes les impuretés, causes des maladies.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPÉCIAL

UN VICE-CONSUL ATTAQUÉ

Alep, 24 avril.

Le vice-consul de France, M. Guillois, qui a été arrêté par des brigands sur la route d'Alep, est arrivé sain et sauf dans cette ville.

Les voleurs sont activement recherchés.

NÉCROLOGIE

Paris, 24 avril.

M. Paul Y Angulo, ancien député des Cortes espagnoles, qui joua un rôle très important dans la Révolution de 1868, vient de mourir à Paris où il était très connu.

LES TROUPES COLONIALES

Paris, 24 avril.

L'« Officiel » publiera demain le décret suivant lequel est formé pour la garde du Soudan français une troupe d'infanterie indigène, sous la dénomination de tirailleurs soudanais.

Ce corps comprendra huit compagnies réparties en deux bataillons.

UNE DISCUSSION ÉLECTORALE

Ajaccio, 24 avril.

Aujourd'hui, à Valte di Campoloro, à la suite d'une discussion électorale, des coups de fusil ont été échangés.

Il y a eu trois blessés et un tué. Les détails manquent.

UN CRIME

Saint-Petersbourg, 24 avril.

Le maître de chapelle du palais de Pétterhof a, pendant un accès de fièvre chaude, coupé sa femme en morceaux et les a jetés dans un poêle allumé, devant ses trois enfants, puis a précipité ceux-ci dans la rivière du haut d'un pont.

LA DYNAMITE

Lambusar, 24 avril.

Un paquet contenant environ sept kilos de dynamite a été enlevé hier au charbonnage de la localité.

TRIBUNE DES COMITÉS

Comité central des républicains radicaux du 1^{er} arrondissement. — La commission électorale est convoquée pour ce soir, à 8 heures 1/2, au café Morand, 9, rue du Jardin des Plantes.

Comité radical du 1^{er} arrondissement (siège : café Villaret, place Sathonay, 4).

Aux électeurs du 1^{er} arrondissement. Dans une précédente réponse, notre comité a fait justice des allégations intéressées répandues par le pseudo-comité radical du 1^{er} arrondissement. Celui-ci a jugé bon de renouveler sa petite manœuvre en essayant de tromper les électeurs sur les véritables représentants des républicains radicaux. Nous pensons qu'il est utile de signaler à nouveau cette façon d'agir qui n'a qu'un but, égarer le corps électoral par la satisfaction d'intérêts personnels.

A cet effet, nous rappellerons que la minorité du comité radical s'est séparée de la majorité pour suivre quelques personnalités ambitieuses en tête desquelles se trouve un conseiller municipal sortant, qui est en même temps adjoint au 1^{er} arrondissement. Peu soucieux des intérêts de la ville, ils se sont mis à la remorque des partisans des entreprises scandaleuses de la rue Grélie et des eaux du lac d'Anney. Non content de cela, ces messieurs de la minorité ont employé un autre procédé des plus jésuitiques, c'est celui de s'emparer du titre, des papiers et du local du véritable comité radical.

Nous ne croyons pas utile d'insister sur de pareils moyens peu en usage dans la démocratie lyonnaise qui saura apprécier comme il convient de semblables procédés.

En dépit des calomnies que nous produisent ces messieurs de la minorité. Le véritable comité radical, désireux de voir triompher les idées républicaines qu'il défend, continuera la lutte aux élections municipales du 1^{er} mai. Certain d'avance qu'il sera appuyé dans son attitude par tous les électeurs soucieux de leurs droits et voulant le triomphe de la République démocratique.

Comité radical du 1^{er} arrondissement (4, place Sathonay, à l'entresol). — Lundi 24 avril, à 8 heures du soir, réunion plénière de tous les membres au siège du comité.

Comité progressiste des républicains radicaux et socialistes du III^e arrondissement.

Aujourd'hui lundi, à 8 heures 1/2 du soir, réunion des membres de l'organisation, au comptoir Maconnais, cours Gambetta, 14.

Ordre du jour très important, présence indispensable.

Alliance républicaine socialiste du VI^e arrondissement. — Réunion des adhérents aujourd'hui lundi, à 8 h. 1/2 du soir, salle Pilat, boulevard des Brotteaux, pour le choix définitif des candidats.

Le comité rappelle aux électeurs qu'il n'a rien de commun avec le comité Collard qui se sort de notre titre pour semer la division dans les rangs de la démocratie et satisfaire quelques personnalités brouillonnes et ambitieuses. Pour le comité : Le secrétaire, A. Tournissoud.

Oullins. — Nous publions demain l'appel adressé aux électeurs par le comité républicain socialiste et le comité socialiste indépendant.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Pour la Bouchée de pain. — Le tirage de la tombola au profit de l'œuvre de la Bouchée de Pain, qui devait avoir lieu hier dimanche 24, est renvoyée au 8 mai prochain à l'issue de la fête.

L'Alsace-Lorraine. Voici les résultats de la quatrième journée du concours de tir : Concours public. — 1^{er} Hugon 144 points, 2^e Desiré Grand 138, 3^e Déchandon 136, 4^e Gondin 130, 5^e Léon Serre 129, 6^e Henri Chail 126, 7^e Barrière 128, 8^e Blandin 125, 9^e Crozet 119, 10^e Claudius Paire 119.

Concours de section. — La Française de Lyon est classée première avec 40 balles 280 points, et l'Avenir d'Oullins deuxième avec 39 balles 262 points.

Concours de sociétés. — 1^{er} Léry 91 points, 2^e Coigny 90, 3^e Coindre 87, 4^e Brun, 84.

SPECTACLES D'AUJOURD'HUI

Grand-Théâtre. — Aujourd'hui, à 8 h. — *Tannhäuser*.

Théâtre des Célestins. — 7 heures 1/2. — *Le Voyage de Suzette*.

Théâtre-Bellecour. — Aujourd'hui à 8 h. — *Par le glaive*.

Casino. — Ce soir, les Onzella's, barristes excentriques ; les sept dogues d'Ulm de professeur Barnum ; les Mansuy, Mohr, etc.

Scala. — Ce soir, Laurwald, la japonaise Vekita, etc.

Brasserie Fritz Hoffner. — Tous les mardis, jeudis, samedis et dimanches, grand concert.

Panorama du siège de Paris. — Ouvert tous les jours de 9 heures du matin à la nuit.

Nouveau Guignol, 48, cours Morand. — Spectacle varié.

Guignol, rue de Vaudray, 2. — 7 h. — Spectacle varié.

Théâtre Guignol (Galerie de l'Argus). — Tous les soirs, spectacle varié, parodies d'opéras, pièces du répertoire.

Concert National, cours Gambetta, 35 (ancienne brasserie Corrompu). — Tous les soirs, à 7 heures, grand concert spectacle.

AUX ÉMIGRÉS ALSACIENS

VASTES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

possédant les Comptoirs les plus importants de Lyon et de toute la province en

Confections pour Dames et Enfants

AUJOURD'HUI

Grande Mise en Vente

DE TOUTES LES

NOUVEAUTÉS D'ÉTÉ

Les assortiments ayant été renouvelés, nos clients trouveront un choix considérable dans tous les genres.

Nous faisons remarquer que nos articles sont garantis de qualité SUPÉRIEURE et malgré cela vendus à des prix surprenants de BON MARCHÉ.

Nous appelons tout particulièrement l'attention sur notre

Atelier spécial des Commandes

Cet atelier, placé sous l'habile direction de notre premier coupeur et de notre première coupeuse, fonctionne admirablement et nous permet de faire des livraisons irréprochables.

Le grand BALLON des ÉMIGRÉS ALSACIENS est offert aux enfants.

VENTE ABSOLUMENT DE CONFIANCE

Prix fixes en chiffres connus (Magasins fermés Dimanches et Fêtes)

HERNIES 20 ans

Sans opération, et souvent en 15 jours, guérison radicale (supprimant les bandages). Les preuves sont à l'appui, M. GAILLARD, médecin de la Faculté de Montpellier, quai de la Charité, 1, à Lyon.

Un de ces jours, je le chasserai d'ici. Jeannin ne veut pas. Il prétend qu'il faut de la patience et que les affaires des autres ne nous ne regardent pas. Mais le sang me bout quand je vois cette chenille ! Au fait, je suis chez moi, et je le chasserai, oui, je le chasserai !

Elle frappa du pied avec colère. C'était Joann Perrinot, l'homme du drame des Reniers, qui s'en allait. Joann Perrinot, le meurtrier, l'assassin tortueux et lâche, l'ignoble séducteur, la bête de proie !

Il était plus laid, plus vil, et plus hideux que jamais.

Il sourit d'un air cauteux à Geneviève qui ne lui rendit pas son salut. Le grand patron de son côté, Jean Launay, l'accompagnait.

— Jean Launay a une fille de seize ans, reprit Geneviève à demi-voix... et s'il savait !...

Mais elle changea de sujet. — Tenez, voilà vos gens, monsieur Jacques, dit-elle. Le monsieur et la demoiselle. Ils raffolent du pays. Ne manquez pas l'affaire, puisque par malheur vous voulez vendre cette pauvre ferme. Je cours donner un coup d'œil à la cuisine.

Elle se pencha à l'oreille du baron : — Et bonne chance ! fit-elle, très cassante. Vous savez que je vous désire du bien, quoique vous n'avez pas voulu de moi dans le temps.

IV

On lui plan du capitaine Perros s'exécute

C'était, en effet, John Clarkson et miss Betty qui s'approchaient.

M'AVEZ-VOUS CRU IMMORTEL ?

Ces paroles furent les dernières que prononça Louis XIV à Mme de Maintenon qui assistait pleurant à l'agonie du « Roi Soleil ».

La Grande Maison de Nouveautés

Le Bossu

OU LE PETIT PARISIEN

QUATRIÈME PARTIE

LE PALAIS-ROYAL

Celui-ci n'était point ouvert au public comme de nos jours, mais il était facile d'en obtenir l'entrée. En outre, presque toutes les maisons des rues des Bons-Enfants, de Richelieu et Neuve-des-Petits-Champs avaient des balcons, des terrasses, des portes basses et même des perrons qui donnaient accès dans les massifs.

Les habitants de ces maisons se croyaient si bien en droit de jouir du jardin, qu'ils firent plus tard un procès à Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, lorsque ce prince voulut enclore le Palais-Royal.

Tous les auteurs contemporains s'accordent à dire que le jardin du palais était un séjour délicieux, et certes, sous ce rapport, nous avons beaucoup à regretter. Rien de moins délicieux que le promenoir carré envahi par les bonnes

d'enfants, où s'alignent maintenant les deux allées d'ormes malades.

Cette nuit-là, c'était un enchantement, un paradis, un palais de fées ! Le régent, qui n'avait pas beaucoup de goût à la représentation, sortait de son habitude et faisait les choses magnifiquement. On disait, il est vrai, que ce bon M. Law fournissait l'argent de la fête. Mais qu'importe cela ? En ce monde, beaucoup de gens sont de cet avis qu'il ne faut voir que le résultat.

Si Law payait les violons en son propre honneur c'était un homme qui entendait bien la publicité, voilà tout.

Il eût mérité de vivre en nos jours d'habileté où tel écrivain s'est fait une renommée en achetant tous les exemplaires des quatorze premières éditions de son livre, si bien que la quinzisième a fini par se vendre ou à peu près ; où tel dentiste, pour gagner vingt mille francs, dépense dix mille francs en annonces ; où tel directeur de théâtre met chaque soir trois ou quatre cents humbles amis dans sa salle, pour prouver à deux cent cinquante spectateurs vrais que l'enthousiasme n'est pas mort en France.

Ce n'est pas seulement à titre d'inventeur de l'agio que ce bon M. Law peut-être regardé comme le véritable précurseur de la banque contemporaine. Cette fête était pour lui ; cette fête avait pour but de glorifier son système et aussi sa personne.

Pour que la poudre qu'on jette aille bien dans les yeux éblouis, il faut la jeter de haut. Ce bon M. de Law avait senti le besoin d'un piédestal d'où il put jeter sa poudre. On devait cuire une nouvelle fournaise d'actions le lendemain.

Comme l'argent ne lui coûtait rien, il fit sa fête splendide. Nous ne parlerons point des salons du palais, décorés pour cette circonstance avec un luxe inouï. La fête était surtout dans le jardin, malgré la saison avancée. Le jardin était entièrement tendu et couvert. La décoration générale représentait un campement de colons dans la Louisiane, sur les bords du Mississippi, ce fleuve d'or. Toutes les serres de Paris avaient été mises à contribution pour composer des massifs d'arbustes exotiques : on ne voyait partout que fleurs tropicales et fruits du paradis terrestre.

Les lanternes qui pendaient à profusion aux arbres et aux colonnes étaient des lanternes indiennes, on se le disait ; seulement, les tentes des indiens sauvages, jetées çà et là, semblaient trop jolies. Mais les amis de M. Law allaient répétant :

— Vous ne vous figurez pas comme les naturels de ce pays sont avancés !

Une fois admis le style un peu fantaisiste des tentes, il est certain que tout était d'un roccoco délicieux. Il y avait des lointains ménages, des forêts sur toile, des rochers de carton à l'aspect terrible, des cascades qui écumaient comme si l'on eût mis du savon dans leur eau. Le bassin central était surmonté de la statue allégorique du Mississippi, qui avait un peu les traits de ce bon M. Law. Ce Dieu tenait une urne d'où l'eau s'échappait. Derrière le Dieu, dans le bassin même, on avait placé une machine à vapeur mission de figurer une de ces chaudières que construisent les castors dans les cours d'eau de l'Amérique septentrionale. M. de Buffon n'avait

pas encore fait l'histoire de ces intéressants animaux, ingénieux et méthodiques. Nous avons placé ce détail de la chaudière des castors, parce qu'il dit tout et vaut à lui seul la description la plus étendue.

C'était autour de la statue du Dieu Mississippi que la Nivelle, mesdemoiselles Desbois-Duplant, Hernoux, messieurs Leguay, Salvator et Pompiégnan, devaient danser le ballet indien, pour lequel cinq cents sujets étaient engagés.

Les compagnons de plaisir du régent, le marquis de Cossé, le duc de Brissac, Lafare le poète, M^{me} de Tencin, M^{me} de Royan et la duchesse de Berri, s'étaient bien un peu moqués de tout cela, mais pas tant que le régent lui-même. Il n'y avait guère qu'un homme pour surpasser le régent dans ses railleries : c'était ce bon M. Law.

Les salons étaient déjà encombrés, et Brissac avait ouvert le bal, par ordre, avec M^{me} de Toulouse. Il y avait foule dans les jardins, et le lansquenet allait sous toutes les tentes plus ou moins sauvages. Malgré les piquets de gardes françaises (déguisés en indiens d'Opéra), posés à toutes les portes des maisons voisines donnant sur les jardins, plus d'un intrus était parvenu à se glisser. On voyait ça et là des dominos dont l'apparence n'était rien moins que catholique. C'était un grand bruit, une foule remuante et joyeuse, ayant parti-pris de s'amuser quand même. Cependant les rois de la fête n'avaient point fait encore leur entrée.

On n'avait vu ni le régent, ni les princesses, ni ce bon M. Law. On attendait. Dans un wigwam en velours nacarat,

orné de crêpes d'or, où les sachems du grand fleuve, eussent bien voulu fumer le calumet de paix, on avait réuni plusieurs tables. Ce wigwam était situé non loin du rond-point de Diane, sous les fenêtres mêmes du cabinet du régent. Il contenait nombreuse compagnie.

Autour d'une table de marbre recouverte d'une natte, un lansquenet turbulent se faisait. L'or roulait à grosses poignées ; on criait, on riait. Non loin de là, un groupe de vieux gentilshommes causait discrètement auprès d'une table de reversis.

A la table du lansquenet, nous eussions reconnu Chaverny, le beau petit marquis, Choisy, Navailles, Gironne, Nocé, Taranne, Albret et d'autres. M. de Peyrolles était là et gagnait. C'était une habitude qu'il avait ; on la lui connaissait. Ses mains étaient généralement surveillées. Du reste, sous la régence, tromper au jeu n'était pas péché.

On n'entendait que des chiffres qui allaient se croisant et rebondissant de l'un à l'autre : « Cent louis ! cinquante ! deux cents ! » quelques jurons de mauvais joueurs, et le rire involontaire des gagnants. Toutes les figures, bien entendu, étaient découvertes autour de la table. Dans les avenues, au contraire, beaucoup de masques et beaucoup de dominos allaient causant. Des laquais, en livrée de fantaisie et pour la plupart masqués pour ne pas dénoncer l'incognito de leurs maîtres se tenaient de l'autre côté du petit perron du régent.

— Gagnez-vous, Chaverny ? demanda un petit domino bleu qui vint met-

tre sa tête encapuchonnée à l'ouverture de la tente.

Chaverny jetait le fond de sa bourse sur la table.

— Cidalière, s'écria Gironne, à notre secours, nymphes des forêts vierges ! Un autre domino parut derrière le premier.

— Plait-il ? demanda ce second domino.

— Ce n'est pas une personnalité, Desbois, ma mignonne, lui fut-il répondu ; il s'agit de forêts.

— A la bonne heure ! fit Mlle Desbois. Duplant, qui entra.

Cidalière donna sa bourse à Gironne. Un des vieux gentilshommes assis à la table de reversis fit un geste de dégoût.

— De notre temps, M. de Barbanchois, dit-il à son voisin, cela se faisait autrement.

— Tout est gâté, M. de la Hunaudaye, répondit le voisin ; tout est perverti.

— Rapetissé, M. de Barbanchois.

— Abâtardi, M. de la Hunaudaye.

— Travesti.

— Galvaudé.

— Sali !

Et, tous deux en chœur, avec un grand soupir :

— Où allons-nous, baron ? où allons-nous ?

M. le baron de Barbanchois poursuivait, en prenant un des boutons d'agate qui décoraient l'antique pourpoint de M. le baron de la Hunaudaye :

— Qui sont ces gens, monsieur le baron ?

VILLA MÉDICALE ET DE CONVALESCENCE

à MEYZIEU (Isère), près LYON

Recommandée pour le traitement des MALADIES NERVEUSES

PARALYSIES DIVERSES, AFFECTIONS CHRONIQUES, ETC.

Hydrothérapie, Electrothérapie, Lactothérapie

S'adresser : 14, Rue de la Barre, LYON

Lundi, mercredi et samedi, 3 à 5 heures.

BOB DÉPURATIF SANS RIVAL

AU DAPENÉ MEZEREAU

Seul végétal sucré du Médoc, l'anti-syphilitique le plus puissant et le dépuratif du sang le plus énergique par son action éminemment anti-syphilitique et dépurative. Il guérit toutes les maladies contagieuses et de la peau les plus rebelles et les plus invétérées et où le mercure a été impuissant. Prix 10 et 5 francs. — Pharmacie BARRAJA, 115, cours Lafayette, Lyon.

LYON-HORTICOLE

CHRONIQUE DES JARDINS

(10^e Année)

Revue horticole bi-mensuelle illustrée, des travaux de JARDINAGE de la Région

ABONNEMENTS : 1 an, 8 francs ; 6 mois, 5 francs

Le LYON-HORTICOLE paraît par fascicule de 16 à 24 pages, grand in-8°, le 15 et le 30 du mois et forme, à la fin de l'année, un fort volume de plus de 400 pages, illustré de nombreuses gravures.

Il est rédigé par des horticulteurs praticiens et des amateurs d'horticulture qui traitent :

Des Fleurs, des Fruits, des Arbres, de la Vigne, des Plantes utiles ou d'ornement, des Légumes, etc.

On s'abonne à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, Lyon, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Mâcon, Dijon et Valence, où les annonces sont reçues.

VIENT DE PARAÎTRE

LE

Cicérone de Lyon

(7^e ÉDITION)

Contenant : la nomenclature des rues avec leurs tenants et aboutissants, les arrondissements et les justices de paix dont elles dépendent. Le service de tramways et cars-Ripert, bateaux et omnibus desservant les environs de Lyon.

Prix : 10 Centimes

EN VENTE

A L'AGENCE FOURNIER

LYON, 14, Rue Confort, 14, LYON

PREMIÈRE QUALITÉ

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

THÉ des MANDARINS

Théâtre des Célestins

TOUS LES SOIRS A 8 HEURES

et Dimanches et Fêtes en Matinée à 1 heure 1/2

LE VOYAGE DE SUZETTE

Opérette-Féerie en 5 actes et 11 tableaux, paroles de MM. CHIVOT et DURU

musique de M. Léon VASSEUR

DÉCORATIONS NOUVELLES

de M. LE GOFF

3 GRANDS BALLETS

Régés par Mlle Rita Papurello,

Première danseuse

Orchestre sous la direction de M. Eugène ARNAUD

Mlle JEANNE BRÉAN

Mlle FRANZI M. MONTAUBRY

1^{re} chanteuse d'Opéra des Folies-Dramatiques des Bouffes-Parisiens des Nouveautés

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Affichage et Distribution

ADRESSES DES ÉLECTEURS

SUR ENVELOPPES ET SUR BANDES

Distributeurs spéciaux pour Bulletins de Vote

AGENCE VOR FOURNIER

(AGENCE LYONNAISE DE PUBLICITÉ)

LYON, 14, Rue Confort, 14, LYON

LOTÉRIE ARTISTIQUE

Du peintre GARNIER

TIRAGE 10 MAI

DERNIERS BILLETS

EN VENTE A

L'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, LYON

(A L'ENTRÉE)

PRIX DU BILLET : UN FRANC

Port en sus par correspondance

INSTITUTION DE DEMOISELLES

Dirigée par M^{me} MIRAMAND

CLASSE ENFANTINE

LYON, Rue Servient, 18, LYON

Leçons particulières. — Préparations aux divers examens

Cette institution se recommande aux familles par son éducation soignée et ses soins les plus tendres. Elle prend des demi-pensionnaires. — Tous les soirs, de 8 à 9 heures 1/2, cours d'adultes professés par M. MIRAMAND. — Répétitions et préparation de jeunes gens au certificat d'études.

VIENT DE PARAÎTRE

Une Nouvelle Édition du

WAGON

INDICATEUR DES CHEMINS DE FER

CONTENANT LE

Nouveau Tarif

des Billets simples et aller et retour

et tous les changements survenus depuis le 15 Avril

EN VENTE

Agence FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon

Et dans ses Succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Mâcon, Dijon et Valence.

PRIX : 30 CENTIMES

Franco par la poste : 35 centimes

ÉTAT-CIVIL DE LYON

MARIAGES

Premier arrondissement. — M. Gallois,

négociant, montée de la Grande Côte, 108,

et Mlle Ferrière, sans profession à Savigny.

— M. Marion, monteur, rue Vauzelles, 26,

et Mlle Rey, couturière, rue St-Augustin, 20.

— M. Coudray, préposé de douanes à Mo-

dane, et Mlle Micoud, sans profession, à

Romagnieu. — M. Berthet, passementier,

rue Rivet, 10, et Mlle Fournier, domestique,

rue Rivet, 12. — M. Melin, tonnelier, quai

Pierre-Scize, 90, et Mlle Poinboul, sans

profession, rue de la Platière, 12. — M. Pi-

dau employé à Tarare, et Mlle Leroy, bro-

deuse, rue des Capucins, 20.

Deuxième arrondissement. — M. Ri-

voire, poëlier, à Dommarin, et Mlle Four-

rier, sans profession, rue Saint-Joseph, 70.

— M. Colcombet, représentant, à Saint-

Étienne, et Mlle Messiny, sans profession,

place Bellecour, 33. — M. Figeat, horloger,

rue Saint-Côme, 13, et Mlle Veriot, sans

et Mlle Misset, employée, rue Ferme, 3.

— M. Berne, employé, 16, rue Casimir-Pé-

rier, et Mlle Duthell, femme de chambre, 41, p.

Sainte-Hélène. — M. Pascal, employé, 9,

place des Célestins, et Mlle Baichane, sans

profession, à Beaumont. — M. Cohendet,

employé, montée Grande-Côte, 41, et Mlle

Girard-Buttaz, sans profession, rue Casimir-

Périer, 18. — M. Busquin, chef d'escoupe,

et Mlle Lhuillier, sans profession, rue de la

Charité. — M. Fiard, commerçant, 27, rue

Ravat, et Mlle Nemoz, lingère, 44, cours

Charlemagne.

Troisième arrondissement. — M. Angélie,

employée, rue de la Mouche, 19, et Mlle La-

libe, s. p., rue du Parfait-Silence, 17. — M.